

LA MARÉE MONTANTE

DE KAMOURASKA

JOURNAL COMMUNAUTAIRE DE KAMOURASKA

VOL. 22 N°4—OCTOBRE 2021



Crédit photo Claire Michaud

DECO SURFACES



- Portes & Fenêtres
- Matériaux de construction
- Poêles & Foyers
- Service de décoration
- Couvre-planchers
- Outillage à bois

1005, rue Lévesque Saint-Pascal (Québec)
Tél.: (418) 492-2347

Construction
Yves Gosselin

418 492-3492

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

9, route Lauzier
Kamouraska

Spécialiste en rénovation de maison



Mot du maire

Kamouraska se rencontre à l'été 2021

La Municipalité de Kamouraska souhaite adresser ses remerciements à tous les commanditaires, bénévoles, musiciens, et les employés municipaux qui ont contribué au succès de notre soirée de fête du 27 août, organisée par le Comité de développement de Kamouraska.

Plus de 400 poutines ont été vendues pendant la soirée. Les profits amassés vont servir à financer des projets du Cercle de Fermières de Kamouraska pour l'année à venir.

Grand merci à tous les citoyens et citoyennes qui ont participé à la fête, merci à la Ferme Régika de même qu'à la Ferme P-A Michaud pour le souper poutine, merci au groupe « The Subzz » pour la musique de même qu'à tous les bénévoles qui ont rendu cet événement possible.

On se dit : « À l'année prochaine pour une autre édition ! »

Gilles Michaud, maire de Kamouraska

AVIS IMPORTANT

RINÇAGE DU RÉSEAU D'AQUEDUC

**COMMUNIQUÉ À TOUS LES PROPRIÉTAIRES
DES SECTEURS DESSERVIS PAR L'AQUEDUC
DE LA**

MUNICIPALITÉ DE KAMOURASKA

IL Y AURA UN RINÇAGE DU RÉSEAU D'AQUEDUC MERCREDI LE
13 OCTOBRE 2021.

POUR DES RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS, COMMUNIQUER AVEC LE
BUREAU MUNICIPAL.

LA MARÉE MONTANTE
DE KAMOURASKA

Pour nous contacter:

Développement de Kamouraska
67, avenue Morel, Kamouraska (Québec) G0L 1M0
418 492-6523 poste 223
cynthia.bernier@kamouraska.ca

Horaire bureau municipal : lundi au jeudi de 8h30 à 15h30 et vendredi de 8h30 à 12h30

Prochaine parution:
Novembre 2021

Ce journal communautaire est publié par Développement de Kamouraska inc. à 325 exemplaires. Il est distribué gratuitement dans tous les foyers de la municipalité de Kamouraska. Les personnes intéressées vivant à l'extérieur de Kamouraska peuvent s'abonner au coût de 25\$ par année, frais de poste et de manutention compris, ou **gratuitement en s'inscrivant à la liste d'envoi par courriel sur le site de la municipalité de Kamouraska**. Politique du journal : Le journal se réserve le droit de modifier les articles pouvant porter préjudice à des personnes tout en prenant soin de conserver la teneur du message.

L'équipe du journal:

Montage : Marie-Pier Fournier
Révision linguistique: Claude Langlais
Photo page couverture : Claire Michaud

Message de la Directrice générale adjointe et agente de développement

Camp de jour

Le camp de jour étant terminé depuis quelques semaines déjà, nos monitrices sont maintenant de retour sur les bancs d'école.

Je voulais prendre quelques instants pour remercier les monitrices d'avoir été à l'écoute des enfants et d'avoir permis à ceux-ci de profiter de leur été. Ils ont pu se sentir libres malgré toutes les contraintes actuelles et à venir.

Merci à Laetitia Langelier, Mélodie Gingras et Anne-Florence Bernier.

Merci d'avoir permis à plusieurs de grandir pendant ces 9 semaines et de commencer l'année scolaire avec de beaux souvenirs pleins la tête et de beaux moments à se rappeler. Vous avez su respecter la personnalité de chacun et exploiter les forces de chacun d'eux, ce qui a amené un bel esprit d'équipe. Il y a eu des nouveaux / nouvelles en cours d'été et vous avez su bien les intégrer. Chapeau !

Merci à vous chers parents, de la confiance que vous avez témoignée envers elles en leur laissant chaque matin vos enfants. On sait qu'elles ont su faire preuve de créativité et de dynamisme tout l'été.



Bureau d'accueil touristique de Kamouraska

La saison touristique tire à sa fin. Nous avons eu un très bel été avec des conditions climatiques favorables et nous en sommes très reconnaissants.

Je voulais prendre le temps de remercier les employés du bureau d'accueil touristique, Xavier Dionne et Simon Labrie. Ils ont su assurer un service à la clientèle exceptionnel pendant tout l'été.

Merci également à vous chers citoyens et commerçants d'avoir participé à cette saison touristique hors du commun.

Nous souhaitons aussi vous informer que cette année, le bureau d'accueil a été sous l'entière responsabilité financière et de gestion du Comité de Développement de Kamouraska. Grâce à l'aide financière de la municipalité, le bureau d'accueil a pu opérer pour la totalité de la saison. Une structure de financement sera analysée pour les prochaines années.



Merci!



le fil bleu
MÉTIER D'ART · KAMOURASKA
lefilbleu.ca · 418.308.0646



MARCHÉ GOURMAND

Pour le quotidien
ou les grandes occasions!

JEUDI - DIMANCHE
11H - 18H

Entrées · Plats · Sucreries
charcuteries maison · fromages · bières · vins · café · produits locaux

www.cote-est.ca

REMERCIEMENT CERCLE DE FERMIERES DE KAMOURASKA



Les membres du Cercle de Fermières de Kamouraska sont heureuses d'avoir été choisies comme bénéficiaires du souper Poutine. Nous remercions grandement les généreux commanditaires: Simon Michaud et Mylène Bourque de la Ferme Régika et Paul-André Michaud et Maryse Morneau de la Ferme P-A Michaud . Merci également aux nombreux bénévoles qui ont bien travaillé au service de la poutine et au bar, sans oublier les responsables de l'organisation : le Comité de Développement.

Étant si bien orchestré, avec l'aide précieuse des employés de la Municipalité , le tout a fait de cette activité un franc succès. Nous avons reçu grâce à tous ces bénévoles, à tous les citoyens de Kamouraska et à tous les visiteurs un montant de **3 856,40\$**.

Notre projet initial est de mettre à jour l'informatique : ordinateur plus performant avec imprimante compatible. Nous ajouterons des meubles de rangements .

Par la suite lorsque nous aurons plus de liberté face à la pandémie, nous comptons sur des formations pour apprendre ou améliorer une technique en tissage ,en broderie , en tricot , en impression végétale , en couture ou autre.

Soyez assurés que les argents seront utilisés à des fins pratiques pour les membres et les non-membres qui seraient intéressé(e)s à se joindre au groupe .

Un grand merci!

Comité d'administration local de Fermières de Kamouraska.

Thérèse Rossignol, prés.



Socio-communautaire



OFFICE D'HABITATION
DU KAMOURASKA EST

Téléphone : 418 492-2877
Télécopieur : 418 492-2904

Logements à louer à l'Office d'Habitation du Kamouraska Est dans les municipalités de St-Pascal, Kamouraska, Mont-Carmel, St-Philippe-de-Néri et St-Alexandre-de-Kamouraska.

Pour être admissible au programme HLM, les personnes intéressées devront avoir déclaré des revenus de 21 000 \$ maximum pour l'année 2020 et le locataire principal devra avoir un minimum de 50 ans.

Pour plus d'informations, contactez le 418-492-2877 et nous vous ferons parvenir la liste des documents nécessaires pour faire une demande officielle.



Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de se stationner sur tout le territoire de la municipalité entre 23h et 7h, tous les jours.

Entre 23h et 7h



**Procurez-vous un
foyer extérieur
CONFORME!**



ÉLECTIONS MUNICIPALES—INFORMATIONS

Après avoir pris connaissance des résultats compets de l'élection, Mychelle Lévesque présidente d'élection annonce, par cet avis que les personnes suivantes ont été proclamées élues aux postes mentionnées ci-dessous :

- Conseiller Siège #2 Mario Pelletier
- Conseillère Siège #3 Manon Tremblay
- Conseiller Siège #5 Hervé Voyer

Il y aura un scrutin le 7 novembre prochain de 9h30 à 20h au 67, avenue Morel à Kamouraska. Les personnes candidates pour les postes ci-après mentionnés sont :

Poste de mairesse

- Anik Corminboeuf
- Viviane Métivier

Poste de conseillère ou de conseiller Siège #1

- Robert Lavoie
- Martine Mounier

Poste de conseillère ou de conseiller Siège #4

- Paul-André Michaud
- Jacques Sirois

Poste de conseillère ou de conseiller Siège #6

- Andrew Caddell
- Denis Robillard



Sébastien Massé
propriétaire
Cell. : 418 551-1213
info@kamouraska.carrxpert.com

www.carrxpert.com

216, rue Rochette
Saint-Pascal (QC) G0L 3Y0
Tél. : 418 308-1001 • Fax : 418 308-1002



Alimentation Gabriel Landry inc.
501, avenue Patry, Saint-Pascal
418 492-1034

Patrimoine Maritime de Kamouraska



Appel à tous et toutes!

Êtes-vous soucieux de préserver la beauté de Kamouraska et son environnement?

Êtes-vous sensible à son histoire et à son patrimoine?

Êtes-vous peiné de voir le quai Taché se dégrader dangereusement?

Voyez-vous l'avenir du village avec une épave de béton délabrée s'avançant dans le fleuve?

Aimeriez-vous apporter votre créativité, vos idées ou vos compétences au sein d'un organisme valorisant le patrimoine maritime?

Venez vous joindre à **Patrimoine maritime de Kamouraska**.

Nous serons très heureux de vous accueillir à titre de membre ou d'administrateur. N'hésitez pas à communiquer avec nous à patrimoine.maritime@gmail.com. Nous nous ferons un plaisir de répondre à vos questions!



MALLETTE

SENCRL

Société de comptables
professionnels agréés

LL Avec **vous**, là où ça compte TT

Gilles Lebel, CPA, CA
Carolyne Thériault, CPA, CA
Valérie Mailloux, CPA, CGA

470, avenue Chapleau
Saint-Pascal (Québec)
G0L 3Y0

tél. : 418 492-3515
télec. : 418 492-9640

www.mallette.ca



Message du Service intermunicipal de sécurité incendie



Écocentre

Pour vous débarrasser de vos résidus de jardin, feuilles mortes et branchages, optez pour la solution écologique de les apporter aux dépôts des écocentres du Kamouraska. Située au 236, avenue du Parc à Saint-Pascal, l'écocentre de Saint-Pascal fermera le 20 novembre pour leur saison 2021. Les citoyens peuvent aller déposer leurs branches ou autres encombrants les mercredis, vendredis et samedis, de 8 h à 16 h. Le site est également ouvert les jeudis de 10 h à 18 h jusqu'au 30 septembre et de 8 h à 16 h, pour les jeudis restants à partir du 7 octobre.

Avertisseur de monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz incolore, inodore et insipide qui peut être fatal quand on l'inhale. Ce gaz ne se voit pas et ne se sent pas. Le CO empêche le sang de transporter l'oxygène. C'est un gaz toxique qui peut être mortel.

Comme le monoxyde de carbone est un poison cumulatif, des expositions de longue durée à de faibles concentrations ainsi que des expositions de courte durée à de fortes concentrations peuvent provoquer des symptômes.



Les avertisseurs de monoxyde de carbone sont conçus pour détecter le monoxyde de carbone de TOUTE source de combustion. Le monoxyde de carbone est produit quand un véhicule ou un appareil brûle un combustible. Les principales sources de monoxyde de carbone sont: un véhicule à moteur en marche, un appareil de chauffage à combustible (huile, gaz, pétrole, kérosène, bois), un appareil électroménager fonctionnant au gaz ou au propane, un appareil utilitaire à moteur à combustion : tondeuse, souffleuse, scie, polisseuse, génératrice, lampe, etc.

Installez votre avertisseur de monoxyde de carbone près des chambres à coucher afin d'entendre l'alarme pendant votre sommeil. Si votre avertisseur de monoxyde de carbone sonne : quittez immédiatement les lieux. Appelez le 911 pour prévenir les pompiers et les ambulanciers.

Ne réintégrez pas les lieux avant d'avoir reçu l'avis des intervenants.



Auto-inspection (rappel de l'échéance)

Rappel : Au début septembre, les citoyens des adresses ciblées pour les visites de prévention de l'automne 2021 ont reçu par courrier un formulaire d'auto-inspection pour faire leur vérification de matériel de lutte à l'incendie.

Afin de compiler les informations sur leur domicile, nous demandons aux citoyens ayant reçu une lettre, de faire les correctifs, s'il y a lieu, et de ne pas oublier de nous transmettre le bilan d'inspection **d'ici le 8 octobre**. Nous vous suggérons de le faire en famille pour sensibiliser les jeunes à la prévention des incendies. Pour toute demande d'information ou pour participer volontairement au programme d'auto-inspection, communiquez avec le Service intermunicipal de sécurité incendie au 418 492-2312 poste 241. Nous comptons sur votre collaboration!

Christian Madore, Pompier/Préventionniste en sécurité incendie

418 492-2312, poste 241

cmadore@villestpascal.com



Plastiques agricoles

Veillez prendre note que les plastiques agricoles ne pourront plus être récupérés à partir de 2022. Pour toute information supplémentaire, veuillez contacter Co-éco au 418 856-2628, poste 1 ou 1 888 856-5552 (sans frais).

Commandes de végétaux

Les commandes de végétaux auront lieu prochainement en prévision du printemps 2022. Les citoyennes et citoyens de Kamouraska qui sont intéressés (es) peuvent commencer à réfléchir à leurs besoins et acheminer leurs demandes à la municipalité. Pour la liste complète des essences disponibles, vous pouvez aller visiter le site internet de Québec Multiplants : <https://www.multipants.ca/>



COURS DE DANSE ORIENTALE



Le Comité famille est heureux de vous annoncer que les cours de danse orientale ont repris le 21 septembre dernier.

Les personnes intéressées à s'inscrire peuvent communiquer avec Mme Anik Corminboeuf

Endroit : Salle communautaire de Kamouraska

Date et heure : Mardi de 19 h à 21 h

Coût : Gratuit

 **Desjardins**
Caisse Centre-Est-
du-Kamouraska

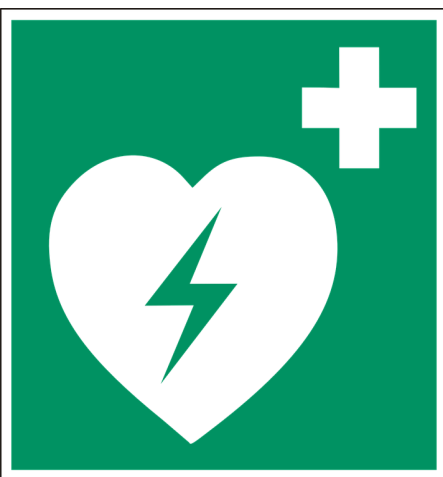
BALAI DE RUE - PELLE - GRAVIER - DÉNEIGEMENT
MARTEAU HYDRAULIQUE - CHAMP D'ÉPURATION

EXCAVATION
Robert Dionne & Fils

418 492-5863

6, route de Kamouraska
Kamouraska (Québec) G0L 1M0





Défibrillateurs cardiaques

Pour la santé et la sécurité des citoyens et citoyennes du village, ceci est un rappel à l'effet que des défibrillateurs cardiaques sont à votre disposition aux endroits suivants :

- * Office municipal d'habitation : situé au 80, avenue Morel à Kamouraska (Résidence Saint-Louis)
- * Bureau d'accueil touristique : situé au 69-A, avenue Morel à Kamouraska (au rez-de-chaussée du Musée régional de Kamouraska)
- * Centre des loisirs : situé au 111, avenue Morel à Kamouraska (Centre d'art de Kamouraska)



Personne vulnérable,
Ne restez pas isolée,

SIGNALEZ-VOUS !

Registre des personnes vulnérables

Sur recommandation de la Direction régionale de la sécurité civile et de la sécurité incendie du Bas-Saint-Laurent, la municipalité de Kamouraska souhaite établir un registre municipal des personnes vulnérables qui résident sur son territoire.

Ce registre vise à connaître les particularités qui doivent être prises en compte lors d'une intervention en lien avec un sinistre. En effet, lors d'une situation en sécurité civile, des personnes âgées ou handicapées, en perte d'autonomie (mentale ou physique), pourraient avoir besoin d'une aide particulière de la part des intervenants locaux.

Les citoyens et citoyennes concerné.es peuvent s'inscrire par téléphone au 418-492-6523 ou par courriel à l'adresse suivante : cynthia.bernier@kamouraska.ca. Veuillez prendre note que les informations au registre sont strictement confidentielles. Merci de votre collaboration.

Location de salles



La municipalité tient à informer la population que la location de salles est de nouveau permise, selon les règles sanitaires en vigueur de la santé publique.

Besoin de parler?

Accueil Empathie
Confidentialité Respect
Non jugement

TEL-AIDE
QUÉBEC
Service d'écoute téléphonique

Service d'écoute téléphonique
Solitude, détresse, anxiété, Idées suicidaires...

Ouvert de 9h à minuit, 7 jours sur 7

418 686-2433
Québec métro

SANS FRAIS
1 877 700-2433
Portneuf, Charlevoix, Bas St-Laurent,
Gaspésie, Îles-de-la-Madeleine

www.telaide.qc.ca

En parler, ça fait du bien...

Circuits
André-Côté

À VÉLO OU EN AUTO. DÉCOUVREZ LES HALTES GASTRONOMIQUES DES CIRCUITS ANDRÉ-CÔTÉ.

15 JUIN AU 15 SEPTEMBRE DE ST-ROCH-DES-AULNAIES À ST-ALEXANDRE-DE-KAM 3 CIRCUITS 19 ARRÊTS

À L'ACHAT D'UN PRODUIT VEDETTE, UN DON SERA REMIS À LA FONDATION ANDRÉ-CÔTÉ.

La Traversée
Association Kamouraskoise en santé mentale

1202, 4^e avenue Painchaud, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0
Tél. : 418 856-5540
Courriel : direction.latraversee@videotron.ca
Site web : www.la-traversee.ca



Tu souffres d'isolement? Tu traverses une période difficile?
Tu vis avec un problème d'anxiété, de dépression, de bipolarité, entendeur de voix, etc.?
Tu as besoin d'être écouté(e) et accompagné(e) pour t'en sortir?
La Traversée est là pour t'aider en te donnant les outils nécessaires.
Les services et l'écoute sont gratuits et offerts en face à face, par téléphone, par Internet ou via les pages Facebook des intervenant(e)s.
TOUTES LES CONSIGNES GOUVERNEMENTALES SONT RESPECTÉES.

Services offerts

- Accompagnement social
- Écoute face à face et téléphonique
- Groupe sur le rétablissement
- Groupes d'entraide ou rencontres
- Groupe d'autogestion de l'estime de soi ou de l'anxiété
- Zoothérapie
- Cheminement personnel et connaissance de soi
- Insertion sociale
- Conférences
- Gestion autonome de la médication

Ateliers et activités

- Art et créativité
- Vie associative et activités de financement
- Sorties sociales, activités culturelles et thématiques
- Éducation populaire
- Promotion, prévention et saines habitudes de vie
- Midis thématiques au cégep
- Sorties plein-air
- Sport et loisirs : raquette, vélo, ski de fond, marche, randonnées, etc.

Ramonage de cheminées
Frédéric Pilote

Cell. : 418 894-8608
Bur. : 418 860-2100
ramonage.fp@hotmail.com

Ramonage / Inspection
Installation / Réparation
Dénigement de toitures
Location de nacelle à l'heure ou forfait

280, rue Principale, C.P. 561, Saint-Antonin, Qué, G0L 2J0

Membre affilié

famiprix

Pharmacie
Raphaëlle Paradis et Marcelle Pelletier inc.

Heures d'ouverture

Lundi - Mardi - Mercredi	9 h à 20 h	555, rue Taché Saint-Pascal (QC) G0L 3Y0
Jeudi - Vendredi	9 h à 21 h	Tél. : 418 492-1234
Samedi	9 h à 17 h	Télec. : 418 492-6221
Dimanche	10 h à 13 h	Courriel : bsr@famiprix.com



**Lorsque vous ne savez pas
vers qui vous tourner...
parce qu'une personne
boit trop...**

Les Groupes Familiaux Al-Anon peuvent vous aider.
Pour en savoir plus, assistez à une réunion confidentielle dans votre localité.
888 4AL-ANON • al-anon.org

L'alcoolisme affecte non seulement la personne alcoolique, mais aussi tout le monde autour d'elle.

Al-Anon est un programme de soutien mutuel pour toute personne préoccupée par la consommation d'alcool d'une autre personne.

Le groupe *Al-Anon Temps de Vivre* de St-Pascal est maintenant rouvert en salle,

à tous les lundis soir, 19h30 à l'adresse habituelle :

De plus, les réunions téléphoniques et en ligne sont toujours disponibles sur la plateforme ZOOM.

Centre communautaire Robert Côté
470 rue Notre-Dame St-Pascal
Salle Ernest Ouellet (porte côté Nord)



HUMAINEMENT CONSTRUIT
KAMCO
CONSTRUCTION INC
DURASKA

*Votre projet...
notre fierté !*



Daniel Dionne
Président et directeur général
ddionne@kamcoinc.com

149, Parc-de-l'Innovation
La Pocatière (Québec)
GOR 1Z0

Tél.: 418 856-5432 #215
Cell.: 418 868-4579
Télec.: 418 856-3097








cheminée



L'hiver est la saison du chauffage au bois, et chaque année au Québec, de nombreux feux de cheminée nécessitent l'intervention des services incendie. C'est pourquoi il est important de ramoner votre cheminée régulièrement.





Entretenez

La crésote s'élimine seulement par un bon ramonage

-  La crésote est un dépôt formé par la fumée qui s'agrippe aux parois de la cheminée et est très inflammable. Le ramonage contribue à prévenir les incendies et les intoxications au monoxyde de carbone en permettant une meilleure évacuation de la fumée et des gaz.
-  Faites ramoner la cheminée par un professionnel au moins une fois par année, de préférence au printemps, ou à toutes les cinq cordes de bois brûlées.
-  Ne tentez pas de mettre le feu dans la cheminée pour éliminer la crésote. Toute la maison pourrait y passer.
-  Les bûches et les additifs en poudre censés nettoyer les conduits de fumée ne sont pas efficaces. Préférez-leur un ramonage effectué par des professionnels.
-  À l'automne, examinez votre cheminée ainsi que tous les conduits de fumée à l'aide d'un miroir afin de vous assurer qu'aucun débris n'est venu l'obstruer pendant l'été (nid d'oiseau, pièce détachée, etc.).








Brûlez prudemment et proprement

-  Connectez un seul appareil par cheminée et assurez-vous que le diamètre de la cheminée soit identique à celui de l'appareil, ou à tout le moins conforme aux recommandations du fabricant.
-  Installez des avertisseurs de fumée à tous les étages ainsi qu'un avertisseur de monoxyde de carbone près des chambres.
-  Utilisez du bois sec, de qualité. Le bois vert augmente la formation de crésote. Votre appareil n'est pas un incinérateur!
-  Faites brûler peu de bûches à la fois et laissez entrer assez d'air dans l'appareil à combustion pour que les flammes soient vives, favorisant ainsi une combustion complète et produisant moins de fumée et de sous-produits toxiques.

Fiez-vous aux professionnels

Un professionnel certifié fera le travail dans les règles de l'art

-  Brossage vigoureux de la cheminée
-  Vérification complète du système de chauffage
-  Nettoyage de chacune de ses composantes et ajustement des pièces
-  Vérification des distances de dégagement autour de l'appareil
-  Signalement de bris ou de détérioration de l'appareil



Le saviez-vous?

Toutes les municipalités du Kamouraska ont intégré dans leur réglementation en prévention incendie des exigences quant à l'entretien des cheminées. Assurez-vous de les connaître et de vous y conformer.

Conseil municipal de Kamouraska



Résumé du procès-verbal de la séance d'ajournement tenue le 9 août 2021

À une séance d'ajournement du Conseil de la Municipalité de Kamouraska, tenue à 20H05 dans la grande salle du Centre communautaire de Kamouraska, le lundi 9 août 2021, sous la présidence du maire, Gilles A. Michaud.

Cette séance d'ajournement fait suite à la séance ordinaire tenue le 2 août 2021.

Cette séance se tiendra en présentiel pour les élus municipaux et le personnel administratif (avec distanciation & mesures sanitaires appliquées) ainsi qu'en présence de la population en général tel

qu'énoncé par les autorités de la Santé publique tout en appliquant les mesures sanitaires.

RÉSOLUTION POUR ACCEPTATION DU SOUMISSIONNAIRE POUR TRAVAUX DE DÉCOHÉSIONNEMENT ET DE PAVAGE DE DIVERSES RUES

RÉSOLUTION

QUE, suite au dépôt, à l'étude et à la recommandation faite par Guillaume Bouchard, ingénieur, la municipalité accepte la soumission déposée par Construction & Pavage Portneuf Inc. au mon-

tant de : 357 120.10 \$ incluant les taxes applicables pour des travaux de pavage et de décohesionnement de diverses rues de la municipalité.

QUE la municipalité demande à l'entrepreneur de procéder aux travaux le plus tôt possible.

- *Adoptée à l'unanimité -*

FERMETURE DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT

QUE cette séance d'ajournement soit close. Il est 21h10.

Résumé du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 30 août 2021

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Kamouraska, tenue à 20H dans la grande salle du Centre communautaire de Kamouraska, le lundi 30 août 2021, sous la présidence du maire, Gilles A. Michaud.

Cette séance d'ajournement fait suite à la séance ordinaire tenue le 2 août 2021.

Cette séance se tiendra en présentiel pour les élus municipaux et le personnel administratif (avec distanciation & mesures sanitaires appliquées) ainsi qu'en présence de la population en général tel qu'énoncé par les autorités de la Santé publique tout en appliquant les mesures sanitaires.

DÉPÔT ET ACCEPTATION DE LA DÉROGATION MINEURE DE FERME JEAN LABRIE POUR LE 365 B, RANG DU CAP SUR LES LOTS 4 006 900, 4 007 104, 4 007 111 et 4 008

RÉSOLUTION

RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-04 (second projet)

VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 1991-02 DE LA MUNICIPALITÉ AFIN D'AGRANDIR, AU PLAN DE ZONAGE, LA ZONE RÉSIDEN- TIELLE R5 À MÊME UNE PARTIE DES ZONES MIXTES MIA8 ET MIA9

RÉSOLUTION

RÉSOLUTION NUMÉRO 21-08-183

Règlement numéro 21-08-182 modifiant le règlement de zonage numéro 1991-02 Adoption du second projet de règlement 2021-04 visant à modifier le règlement de zonage numéro 1991-02 de la municipalité afin d'agrandir, au plan de zonage, la zone résidentielle R5 à même une partie des zones mixtes MIA8 et MIA9

RÉSOLUTION

FERMETURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

QUE cette séance extraordinaire soit close. Il est 20h20.

Conseil municipal de Kamouraska



Résumé du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 13 septembre 2021

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Kamouraska, tenue à 20H05 dans la grande salle du Centre communautaire de Kamouraska, le lundi 13 septembre 2021, sous la présidence du maire, Gilles A. Michaud.

Cette séance se tiendra en présentiel pour les élus municipaux et le personnel administratif (avec distanciation & mesures sanitaires appliquées) ainsi qu'en présence de la population en général tel qu'énoncé par les autorités de la Santé publique tout en appliquant les mesures sanitaires.

RÉSOLUTION

QUE les procès-verbaux de la séance ordinaire du 2 août, de la séance d'ajournement du 9 août et de la séance extraordinaire du 30 août 2021 dont les membres du conseil ont reçu copies dans les délais prévus affirment qu'ils en ont pris connaissance et renoncent à leur lecture. Les procès-verbaux ont été affichés aux endroits prévus et sont adoptés.

- **Adoptée à l'unanimité -**

SUIVI À LA DEMANDE DE SOUMISSION SUR INVITATION POUR LE DÉNEIGEMENT (SECTEUR VILLAGE) POUR LES ANNÉES 2021-2022, 2022-2023 ET 2023-2024.

La directrice générale informe les membres du conseil que, suite à une demande de soumissions sur invitation à deux entrepreneurs, aucune soumission n'a été déposée le 23 août dernier.

RÉSOLUTION

QUE la municipalité autorise la directrice générale à procéder à une deuxième demande de soumissions sur invitation concernant le déneigement des rues et routes du Village, du stationnement Nord & Sud de l'Église pour les années 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024.

- **Adoptée à l'unanimité -**

RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-04

VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 1991-02 DE LA MUNICIPALITÉ AFIN D'AGRANDIR, AU PLAN DE ZONAGE, LA ZONE RÉSIDENTIELLE R5 À MÊME UNE PARTIE DES ZONES MIXTES MIA8 ET MIA9

CONSIDÉRANT les pouvoirs attribués par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme à la municipalité de Kamouraska;

CONSIDÉRANT qu'un règlement de zonage est actuellement applicable au territoire de la municipalité et qu'il est opportun d'apporter certaines modifications à ce règlement;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion du présent règlement a préalablement été donné par Michel Dion lors de la séance ordinaire du 2 août dernier;

RÉSOLUTION

QUE le présent règlement portant le numéro 2021-04 est adopté et qu'il soit

statué et décrété ce qui suit :

ARTICLE 1 Le plan de zonage faisant partie intégrante du règlement de zonage numéro 1991-2 est modifié par l'agrandissement de la zone résidentielle R5 à même une partie des zones mixtes MIA8 et MIA9. La modification est illustrée à la carte 1 de l'annexe I du présent règlement.

ARTICLE 2 Le présent règlement entre en vigueur conformément aux dispositions de la Loi.

- **Adoptée à l'unanimité -**

RÉSOLUTION

OBJET: Adoption du règlement numéro 2021-04 visant à modifier le règlement de zonage numéro 1991-2 de la municipalité

ATTENDU QUE la municipalité de Kamouraska applique sur son territoire un règlement de zonage et qu'il apparaît nécessaire d'apporter des modifications à ce règlement;

ATTENDU QUE pour modifier un tel règlement, la municipalité doit suivre les procédures prévues aux dispositions des articles 123 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QU'UN avis public a été affiché le 31 août dernier annonçant aux personnes intéressées la possibilité de demander que la disposition du SECOND projet soit soumise à l'ap-

Conseil municipal de Kamouraska



probation des personnes habiles à voter;
1ER JUIN ET 9 JUILLET 2021

Toiture en plexiglass transparent.

ATTENDU QUE le règlement numéro 2021-04 est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter le 9 septembre 2021 puisque la municipalité n'a reçu aucune demande valide suite à l'affichage de l'avis public du 31 août 2021;

QUE soit adopté le règlement no 2021-04, conformément aux dispositions de l'article 128 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

QUE le présent règlement entrera en vigueur suite à la délivrance du certificat de conformité de la MRC de Kamouraska.

- **Adoptée à l'unanimité -**

RÉSOLUTION

QUE la municipalité de Kamouraska s'engage à valider, réviser et apporter les correctifs nécessaires sur le réseau d'aqueduc existant afin de respecter les différentes actions entreprises par la Stratégie d'économie d'eau potable qui relève du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation en 2021 et dans la prochaine année civile soit 2022.

QUE la municipalité a informé ledit ministère qu'un projet de mise aux normes de l'eau potable a été réalisé en 2019-2020. Les nouveaux équipements installés viendront apporter une grande amélioration sur ledit réseau.

APPROBATION DES BUDGETS RÉVISÉS DE L'OMH DE KAMOURASKA POUR LES EXERCICES FINANCIERS DU 6 AVRIL,

Adoptée à l'unanimité -

NOMINATION D'UN NOUVEAU MEMBRE AU CCU

RÉSOLUTION

QUE monsieur Dany Bossé soit nommé pour siéger au CCU à titre de représentant de la population et ce, à compter du 22 septembre prochain pour un mandat de deux ans.

Monsieur Bossé remplacera monsieur Jean Breton qui ne renouvellera pas son mandat.

- **Adoptée à l'unanimité -**

DOSSIERS CCU

DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION POUR LE 26, AVENUE MOREL SUR LE LOT 4 008 290

RÉSOLUTION

Les membres du CCU recommandent au conseil l'acceptation de la demande de certificat d'autorisation pour les travaux suivants :

Construction d'une véranda ouverte en cèdre (4' x 16' x 8');

Plancher fait en cèdre de 2' x 6';

Les membres du CCU souhaite rappeler au propriétaire qu'une demande de permis doit être déposée avant l'exécution des travaux. Le processus habituel de demande de permis régi par le règlement de PIIA consiste à déposer la demande au CCU qui soumet ensuite sa recommandation au conseil municipal. Le conseil peut ensuite accepter ou non la recommandation avant l'émission officielle du permis.

QUE la municipalité accepte la recommandation du CCU dans ce dossier.

- **Adoptée à l'unanimité -**

DOSSIER 2021-60 – DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION POUR LE 199, AVENUE MOREL SUR LE LOT 4 008 020

RÉSOLUTION

Les membres du CCU recommandent au conseil l'acceptation de la demande de certificat d'autorisation pour les travaux suivants :

Remplacement du revêtement de la toiture de la maison et du garage par du bardeau d'asphalte noir cobalt (compagnie BP, Everest 42);

Peinture de la remise, couleur blanc (DEW 357 White Crest Benjamin Moore) et détails noir (DEA 187 Kookabura Licorice Benjamin MOORE).

Conseil municipal de Kamouraska



QUE la municipalité accepte la recommandation du CCU dans ce dossier.

Madame Viviane Métivier, conseillère municipale informe le conseil qu'elle s'abstient de voter puisque cette demande touche sa propriété.

- **Adoptée à l'unanimité -**

DOSSIER 2021-61 – DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION POUR LE 100, AVENUE MOREL SUR LE LOT 4 008 196

RÉSOLUTION

Les membres du CCU recommandent au conseil l'acceptation de la demande de certificat d'autorisation pour les travaux suivants :

Remplacement de 2 portes situées sur le côté (portes et cadrages en pin) de couleur bleue comme actuellement.

Porte 1 : 34" ½ par 77" avec fenêtre de 21" ½ par 39" ½;

Porte 2 (double : 34" ½ par 77" avec moustiquaire et fenêtre de 25" par 43").

QUE la municipalité accepte la recommandation du CCU dans ce dossier.

- **Adoptée à l'unanimité -**

INFORMATIONS DU MAIRE

Programme politique de Bernard Géné-

reux, député de Montmagny/L'Islet/Kamouraska/Rivière-du-Loup (si le gouvernement fédéral conservateur prenait le pouvoir, possibilité d'un programme visant la restauration du quai Taché.

Subvention projet pour réfection du garage municipal provenant du programme (PRABAM) : 75 000.00 \$. Travaux prévus en 2022.

APPROBATION DES COMPTES

RÉSOLUTION

QUE les comptes suivants soient approuvés et que la secrétaire-trésorière soit

autorisée à en faire les paiements :

FONDS GÉNÉRAL :

LISTE DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES PAYÉES

AU 31/08/21 : 51 767.59 \$

LISTE SUGGÉRÉE DES PAIEMENTS DU MOIS :

61 436.83 \$

GRAND TOTAL DES PAIEMENTS POUR AOÛT 2021 :

113 204.42 \$

Prendre note que la liste des dépenses mensuelles et des incompressibles (incluant les salaires) est disponible, sur demande seulement, au bureau municipal.

La secrétaire-trésorière a déposé à chaque membre du conseil la liste détaillée des

dépenses telle que présentée ci-haut.

CORRESPONDANCE POUR AOÛT 2021

POUR LECTURE ET DÉPÔT AU CONSEIL

Prendre note que le détail de la correspondance a été remis à chaque membre du conseil. Consultation sur demande au bureau municipal.

RÉSOLUTIONS

DEMANDE DE COMMANDITE DÉFI EVEREST PAR L'APHK

QUE la municipalité de Kamouraska verse à l'APHK un montant de : dans le cadre de l'activité <Défi Everest>. Montant versé : 100.00 \$.

- **Adoptée à l'unanimité -**

VARIA

PAIEMENT DE FACTURES ADDITIONNELLES

RÉSOLUTION

QUE la municipalité autorise la secrétaire-trésorière à payer à qui de droit les factures additionnelles suivantes étant donné que le mois d'août est fermé.

Camille Dumais Inc. : 65.66 \$

Conseil municipal de Kamouraska



Environnex/Eurofins : 1645.30 \$

Ministère de la Sécurité publique :
54 197.00 \$

Ville Saint-Pascal (Service Incendie) : 22 020.57 \$

Bibliothèque municipale : 500.00 \$

Ville de Saint-Pascal : 16 370.31 \$

Postes Canada : 73.73 \$

IDS Micronet : 11.50 \$

Perma Ligne : 3 833.85 \$

Garage Alain Labrie : 200.00 \$

Plomberie Chouinard KRT : 44.33 \$

Camille Dumais Inc. : 65.66 \$

BMR Avantis : 28.10 \$

Équitel Inc. : 69.14 \$

Produits Sanitaires Unique Inc. : 193.51 \$

Jean Morneau Inc. : 103.20 \$

Excavation Robert Dionne & Fils Inc. : 3 247.49 \$

PÉRIODE DE QUESTIONS

Point d'information sur les élections municipales prévues le 7 novembre 2021 fait par Cynthia Bernier.

Question sur le règlement 2021-04 visant à modifier le règlement de zonage numéro 1991-02 de la municipalité afin

d'agrandir, au plan de zonage, la zone résidentielle R5 à même une partie des zones mixtes MIA8 et MIA9.

Marais salé (protection) – secteur Route du Cap Taché. Demande d'installation de panneaux d'affichage indiquant que le marais doit être protégé. Ex. démarcation, végétation.

Demande de plantation le long de la route du Cap Taché et le long du petit aboiteau. (Voir Manon Ouellet OBAKIR).

Demande de sens unique sur la rue Deschênes vers le sud (en période estivale).

Question sur le processus de nomination au CCU (interrogation soulevée lors de l'adoption de la résolution 21-09-191).

FERMETURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

RÉSOLUTION

QUE cette séance soit close. Il était 21H10.

- Adoptée à l'unanimité -



Tu as besoin de ventiler... Tu te sens seule, c'est temps-ci... Tu as besoin de réseauter...

Tu te questionnes...

Appelle-nous, on est là pour toi !

418-492-1449

Heures d'ouverture
8 : 30 AM - 16 : 30 PM
Du lundi au Vendredi
*Mardi am fermé
710, rue Taché
Saint-Pascal

Bienvenue à toutes!

NOS SERVICES

Écoute
Accompagnement juridique
Accompagnement social
Accueil et référence
Animation sociale
Groupes d'entraide
Relation d'aide
Renseignements généraux
Représentation dans le milieu
Soutien en violence

**Tout en respectant les directives de la Santé publique.

FERME
Paradis des Côtes

EXCAVATION - TRAVAUX À FORFAIT
ÉPANDAGE DE LIQUIDES ET SOLIDES
DÉNEIGEMENT

94, rang des Côtes, KAMOURASKA

Jean-François Paradis
418.860.6438
Martin Briand
418.894.9101

OCTOBRE 2021**Calendrier des collectes**

1-8-15-22-29 octobre	Collecte des matières organiques		418 492-6523
5-19 octobre	Collecte des matières recyclables		418 492-6523
12-26 octobre	Collecte des ordures		418 492-6523

Calendrier des activités et dates importantes

4 octobre	Séance du conseil municipal		418 492-6523 poste 221
20 octobre	Comité consultatif d'urbanisme		418 492-6523 poste 223

NOVEMBRE 2021**Calendrier des collectes**

5-12-19-26 novembre	Collecte des matières organiques		418 492-6523
2-16-30 novembre	Collecte des matières recyclables		418 492-6523
9-23 novembre	Collecte des ordures		418 492-6523

Calendrier des activités et dates importantes

15 novembre	Séance du conseil municipal		418 492-6523 poste 221
17 novembre	Comité consultatif d'urbanisme		418 492-6523 poste 223

DÉCEMBRE 2021**Calendrier des collectes**

3-10-17-24-31 décembre	Collecte des matières organiques		418 492-6523
14-28 décembre	Collecte des matières recyclables		418 492-6523
7-21 décembre	Collecte des ordures		418 492-6523

Calendrier des activités et dates importantes

6 décembre	Séance du conseil municipal		418 492-6523 poste 221
15 décembre	Comité consultatif d'urbanisme		418 492-6523 poste 223

Boulangerie Niemand



Horaire de mai jusqu'à la fin
octobre

Ouvert du jeudi au dimanche

Heures d'ouverture :

Entre 8h et 16h

82, avenue Morel, Kamouraska 418 492-1236

Quai des Bulles

Savonnerie
artisanale

KAMOURASKA

ATELIER ET BOUTIQUE
66, AVENUE MOREL
418 492-9673
OUVERT À L'ANNÉE 7/7



QUAIDESBULLES.CA



FÉE G★URMANDE

CHOCOLATERIE – KAMOURASKA

65 C avenue Morel, Kamouraska
info@lafeegourmande.ca
418 492-3030



POISSONNERIE • BISTRO • FUMOIR ARTISANAL

57, avenue Morel, Kamouraska (Québec) G0L 1M0
Téléphone : 418 492-7988 Fax : 418 492-9225

Livraison partout au Québec

www.poissonnerielauzier.com